

Nos Réf. : ENV/CB

Marché à procédure adaptée avec la société ACP Services pour la distribution de sacs pour les ordures ménagères sur Versailles et pour le verre sur Viroflay

Le Président,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son art. L. 5211-10,

Vu la délibération en date du 15 janvier 2003 par laquelle le conseil communautaire l'a chargé, par délégation, « de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services, y compris les marchés de maîtrise d'œuvre, dans une limite de 90 000 euros H.T. »

Considérant qu'il convient d'acheter des sacs pour la collecte du verre,

Décide

Art. 1 - de signer un marché avec la société ACP Services dont le siège est situé Site économique de Fleuriais à Mortagne sur Sèvre (lot n°5 du marché de fourniture et distribution de sacs destinés à la collecte des ordures ménagères, du verre, des déchets végétaux, des emballages et papier en mélange des communes de la Communauté de communes du Grand Parc)

Art. 2 -Ce marché pour une prestation ponctuelle prend effet à réception des ordres de service correspondants.

Art. 3 -Le prix de la prestation s'élève à : 4.40 €/foyer concerné par la distribution, à savoir 4 000 foyers sur Versailles et 3 125 sur Viroflay.

Art. 4 -Monsieur le Président, en vertu de la délibération du 15 janvier 2003 susvisée, est autorisé à signer le contrat correspondant.

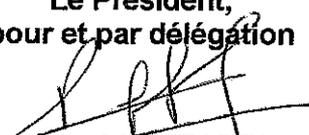
Art. 5 -Monsieur le Directeur Général des Services et Madame le Trésorier sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision dont copie sera transmise à Monsieur le Préfet des Yvelines.

Art. 6 -Ampliation de la présente décision sera transmise à :

- ✓ Monsieur le Préfet des Yvelines,
- ✓ Madame le Comptable de la Trésorerie de Versailles,

Fait en 2 exemplaires, à Versailles, le **03 AOUT 2005**

**Le Président,
pour et par délégation**



Gérard MEZZADRI

Co-président de la commission environnement

010005

010005